

Conseil d'administration
ENSAG-UGA
Séance du 25 juin 2026

Délibération n°
DEL-2026-0625-10

Nombre de membres : 20
Membres en exercice : 19

Quorum début de Séance : 16

Membres présents : 08
Membres représentés : 04
Membre(s) ne prenant
pas part au vote : 00
Nombre de votants : 12

Voix favorables : 09
Voix défavorables : 03

Abstention : 00

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin à quatorze heures, le conseil d'administration de l'ENSAG-UGA s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Nicolas Dubus, Président du Conseil d'Administration.

Point à l'ordre du jour :

6.4. Avis sur la charte commune des associations étudiantes

Membres présents

DUBUS Nicolas,
VETTORELLO Jean-Pierre,
BARDOS Sylvia,
HARRY Camille,
FEUTREN Alexandre,
PROMAYON Seamus,
PAGIRAS Camille
RANÇON Blandine,

Membres représentés

DEPOLLIER Guy (pouvoir à Jean-Pierre Vettorello),
LAJARGE Romain (pouvoir à Nicolas Dubus),
VEILLEROT Marianne (pouvoir à Camille Harry),
POBÉ Pascaline (pouvoir à Blandine Rançon),

Membres excusés

BRESSY Vincent, (à partir de 16h50)
HUGELÉ Fabrice,
LAKHNECH Yassine (à partir de 15h30),
MANOLA Théa (à partir de 17h25),
MOCELLIN Raphael,
ROUEDE Emmanuel,
TIXIER Nicolas (à partir de 17h25),



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délibération n°10 relative à la charte commune des associations étudiantes

- Vu le document de séance «6.4.Charte des associations étudiantes de l'UGA»
- Vu l'avis favorable de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) du 18/06/2026
- Vu la présentation faite en séance du Conseil d'Administration de ce jour,

Après avoir pris connaissance des éléments sur charte commune des associations étudiantes et en avoir délibéré,

Le conseil d'administration donne un avis favorable, à la majorité

Fait le 25 juin 2026

Le Président du
Conseil d'Administration

Nicolas Dubus

